

**COMMUNE DE VACHERESSE**  
**74360**

Envoyé en préfecture le 01/02/2024  
Reçu en préfecture le 01/02/2024  
Publié le  
ID : 074-217402866-20240129-DEL2024\_003-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° DEL2024\_003

~~~~~

**SEANCE DU 29 JANVIER 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf janvier à 18 heures 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de VACHERESSE, sous la présidence de Monsieur Ange MEDORI, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 12

Nombre de votants : 11

Date de convocation du conseil municipal : 23 janvier 2024

**PRESENTS :** *MEDORI Ange, TUPIN-BRON Jean, DURIN Frédéric, PETIT-JEAN Aurélien, TAGAND François, CHAPERON Virginie, DORIGO Rebecca, TUPIN Patrick, QUESTROY Claudine, MARTIN Françoise*

**ABSENTS EXCUSES :** *MOTTIEZ Adrien, RATEL Aurélie (pouvoir à MARTIN Françoise)*

Monsieur TUPIN Patrick a été élu secrétaire.

**OBJET : CIMETIERE COMMUNAL - TARIFS 2024**

Monsieur le Maire, après avoir rappelé les tarifs appliqués en 2023 concernant la vente des cases columbarium et concessions trentenaires au cimetière communal, demande au conseil municipal de bien vouloir fixer les tarifs applicables pour 2024.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **FIXE** les tarifs pour l'année 2024, comme suit :
  - Concession trentenaire de terrain de 1 m<sup>2</sup> : **125 €**
  - Concession trentenaire de terrain de 2 m<sup>2</sup> : **250 €**
  - Case au columbarium : **740 €**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,  
Ange MEDORI



Le secrétaire de séance,  
Patrick TUPIN



Acte rendu exécutoire  
après télétransmission en préfecture le  
et publication du